Comment piloter l\'enherbement permanent de ses vignes

Sur sols moyennement ou peu profonds, avec objectif de rendement de moins de 50Hl/Ha

OBJECTIFS

Connaitre les points critiques liés à l'enherbement permanent, les espèces possibles, les techniques culturales.

ENJEUX

ieux piloter l'enherbement permanent de l'exploitation pour réduire les intrants et limiter la prise de risque

CONTENU

Présentation des facteurs influençant l'enherbement permanent, des contraintes spécifiques liées à la région LR, au différents types de sols et aux objectifs de production : différentes gestion de la concurrence en eau en sols pauvres et en sols plus riches, choix d'espèces, implantation, date de fauche.
Visite de parcelles de 3 domaines différents pour illustrer les différentes pratiques en lien avec le contexte : identification des plantes, qualité des sols, pratiques mises en œuvre pour l'implantation, la gestion de la concurrence, questions réponses.
Les exploitations dont nous visiterons les parcelles sont des petits domaines vinifiant en cave particulière et menés en AB, avec des objectifs de rendements de 20 à 40hl/ha.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
FR CIVAM Occitanie

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 13/12/2013

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Agriculteurs non éligibles à VIVEA et non agriculteurs: nous contacter.

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Anne-Sophie Robast
ad.frcivamlr@gmail.com
FR CIVAM LR
Maison des agriculteurs Bât B
Mas de Saporta
34875
Lattes Cedex
Tel. 04 67 06 23 39

NOTE : Prévoir un pic nic tirer du sac pour le midi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
19/12/2013	Domaine La Prade Mari et domaine Vineola (Minervois) 34210 Hérault	Xavier Delpuech, IFV Visite des parcelles des 2 domaines: zones calcaires à sols moyens et profonds
19/12/2013	Domaine des Pierres bleues, (Hautes Corbières) 11330 Aude	Xavier Delpuech, IFV Visite des parcelles du domaine: zone de shiste affleurant

THÈMES

Pratiques et productions agricoles

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)